

AUXONNE

Les habitants se sont prononcés !

Dimanche, à la salle Événementielle, la municipalité, soutenue par diverses associations, a décidé de consulter les Auxonnais au sujet de la zone commerciale du Charmoy, et essentiellement sur l'implantation de l enseigne *Leclerc*.

Ce projet fait débat depuis plusieurs mois avec des arguments divers et variés, notamment celui que la ville dispose déjà de trois grandes enseignes alimentaires et que les commerçants du centre-ville s'en trouveraient pénalisés.

Suite à un premier barrage au projet, le maire Raoul Langlois a décidé de consulter les Auxonnais. La consultation a consisté en un vote à bulletin secret en s'exprimant par un "oui" ou un "non" à l'implantation de l'enseigne et plus largement de la zone commerciale.

Sur 5 061 électeurs inscrits, 1 936 personnes se sont dépla-



Un dépouillement qui annonce un "oui" écrasant. Photo Marc Tiberi

cées pour voter ; preuve indiscutable de l'intérêt des habitants. En effet, ce même jour, plusieurs animations et le beau temps auraient pu avoir eu raison de la participation au vote ; mais il n'en a rien été.

Le taux de participation a été supérieur aux élections européennes. C'est avec 1 533

"oui" (soit 79,18%) contre 395 "non" que le projet est finalement relancé.

Le oui l'a emporté, « ce résultat est légitime, je peux réaffirmer, avec force, ce soir, que notre choix de soutenir cet aménagement était celui des Auxonnais, s'exprimera Raoul Langlois.

AUXONNE

Juillet au champ de tir

Le champ de tir sera utilisé les jeudi 1^{er}, 8, 15, 22 et 29, de 7 à 22 heures ; les mardi 6, 13, 20 et 27, de 7 à 18 heures ; et mercredi 7, 21 et 28, de 7 à 22 heures.

MURPROTEC

LE D'ARTIFICIEL
ANTI-INCENDIE
MURPROTEC
GRATUIT

05 050 051

AUXONNE

Permanence

du conseiller

Antoine Sanz

général, tiend

nence samedi

à 11 heures, s

Halles.

CAP OUVRE

